

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 12/03/2024

### **Centre de ressources territoriaux (CRT) : permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible**

**L'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuit ses efforts de soutien à l'autonomie, avec notamment l'objectif mentionné dans le Projet régional de santé 2023/2028 de permettre aux personnes âgées de vieillir à domicile, tout en améliorant la lisibilité de l'offre existante pour l'ensemble des usagers et la coordination des professionnels de santé.**

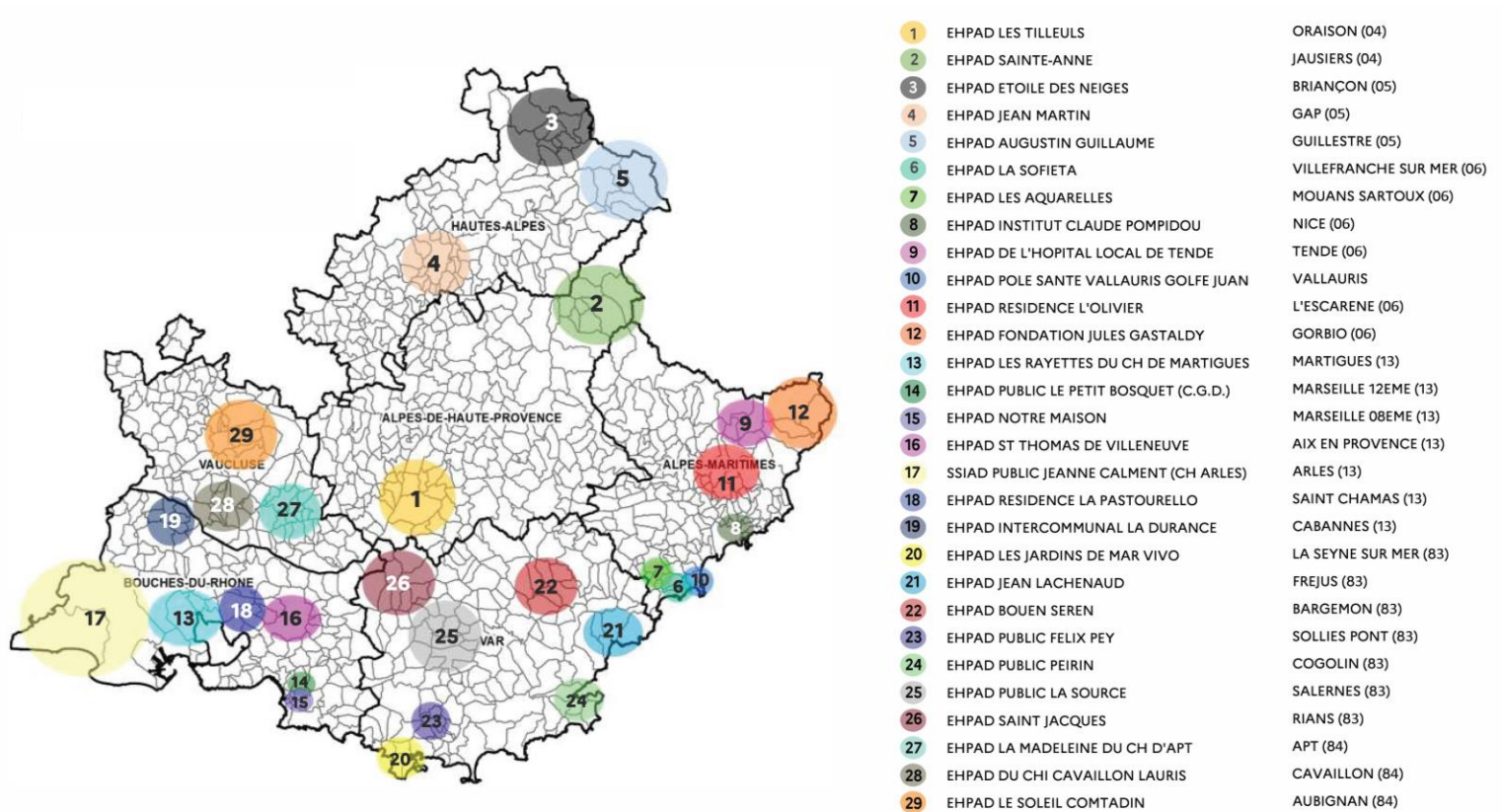
Le développement des centres ressources territoriaux a été initié en région Paca dès 2018 à travers le dispositif d'Ehpad « hors les murs ». Ils ont pour objectif de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service proposant de l'aide ou des soins à domicile n'est pas suffisant.

Portés par un Ehpad ou un service à domicile, ces dispositifs, qui constituent une alternative à l'admission en institution, sont entrés dans le droit commun avec la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022.

**Les actions des CRT s'inscrivent dans le cadre d'un véritable projet de territoires associant l'ensemble des acteurs intervenant auprès des personnes âgées et de leurs aidants.**

### **Contact presse**

Avec 29 centres de ressources territoriaux, la région Paca est celle qui compte le plus de porteurs sur le territoire national.



Un nouvel appel à candidatures a été lancé hier afin de créer 16 nouveaux CRT sur la région, portant ainsi le nombre de porteurs à 45 avant la fin de l'année 2024, dépassant ainsi l'objectif national fixé à 42 CRT en Paca pour 2028.

## Contact presse

Agence régionale de santé Paca  
 Service communication  
 Mail : [ars-paca-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-communication@ars.sante.fr)  
 Tél : 04 13 55 83 70